LIGUE GRAND EST
TAEKWONDO et D.A.
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

A TOUS LES PRESIDENTS
DES CLUBS DU GRAND EST
AFFILIES FFTDA

Tomblaine, le 22 septembre 2025.

Objet : Assemblée Générale Ordinaire

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous nous invitons à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Grand Est de Taekwondo et D.A. qui se dérouleront :

Le samedi 25 OCTOBRE 2025
à 10h00
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE

L'ordre du jour est défini comme suit pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Rapport Moral,
2. Rapport Financier
3. Rapport d'activités,
4. Questions diverses.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Mohammed EL KAMEL
Président
Ligue Grand Est Taekwondo et D.A.

ASSEMBLEE GENERALE Extraordinaire
De la Ligue Grand Est de Taekwondo
Et Disciplines Associées

POUVOIR

Je soussigné Mme/Mlle/M ……

Président du Club de Taekwondo ……

N° d'affiliation (indispensable) ……

donne pouvoir à Mme/Mlle/M ……

qui accepte le mandat pour représenter le Club lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

du 25 octobre 2025 et voter sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Date…….. Fait à ……..

Signature du Président Mandant Signature du Mandataire

Pour demeurer valable, le présent mandat doit être accompagné de la photocopie des pages de garde et de la page où se trouve collé le timbre-licence de la saison 2025-2026 du passeport sportif du Président mandant.